

## INFOS DIVERSES

### La soirée Beaujolais



La désormais traditionnelle soirée Beaujolais organisée par le comité des Fêtes, s'est déroulée le vendredi 21 novembre. Cinquante-trois personnes ont partagé l'assiette de charcuterie, le fromage, la salade, le dessert ... et dégusté -avec modération- le beaujolais nouveau. Tous sont repartis très satisfaits de cette soirée sympathique !

### Une nouvelle association



Une nouvelle association a vu le jour à Mognéville : L'ATELIER est un regroupement de créateurs locaux qui souhaitent travailler ensemble pour promouvoir leur art/artisanat. A l'origine, quatre amies se sont associées : Cécile (Cécile Arnicot, illustration), Céline (Les p'tites bricoles de Bibi, couture), Delphine (Mimi Vadrouille, couture) et Laurence (Cast Agencement, menuiserie), mais l'association est bien sûr vouée à se développer et accueillir d'autres créateurs. L'ATELIER, c'est aussi une boutique associative dans laquelle vous pourrez retrouver les créations de ses adhérents, elle se situe au 57 rue Robert Rouy à Mognéville (lieu partagé avec Mimi Vadrouille - ateliers de portage bébé). La boutique est ouverte chaque vendredi de 16h à 19h et sur RDV.

[www.lateliercreateurs.tumblr.com](http://www.lateliercreateurs.tumblr.com)

### La Saint Nicolas



Comme chaque année à la même époque, Saint Nicolas donne rendez-vous aux enfants du village. Ce 5 décembre 2015, il est venu accompagné du Père Fouettard qui n'a pas fait usage de ses triques car tous étaient très sages.

Plus de trente enfants étaient venus avec leurs parents. Ils ont ensuite été invités à monter à tour de rôle dans la calèche avec Saint Nicolas et Père Fouettard et sont allés se promener dans les rues du village, ensoleillé pour l'occasion.

Après cette balade originale, ils sont revenus à la salle des Fêtes et ont entonné une chanson en l'honneur de Saint Nicolas. Beaucoup d'enfants avaient fait de magnifiques dessins sur le thème et les ont offerts à Saint Nicolas, qui, ravi de ces cadeaux, leur a distribué de délicieux chocolats.

Les bénévoles du comité des Fêtes avaient préparé un succulent goûter, très apprécié.

Une joyeuse ambiance régnait ce samedi après-midi à la salle Robert Rouy, décorée de ballons colorés et d'un magnifique sapin illuminé. Encore une sympathique animation qui réjouit les Mognévillois, attachés à cette tradition.

Un grand merci à Monsieur et Madame ARNICOT Michel et Chantal qui ont accompagné Saint Nicolas et Père Fouettard avec leur calèche et leur cheval.



*Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique*

# le COM munal Mognéville

Responsable de la publication : Richard SIRI  
Rédaction: Arlette BAECHLER, Richard SIRI, Arnaud APERT, Stéphane SIMON  
Tirage : 180 exemplaires

Numéro  
**177**  
Janvier  
2016

### Horaires d'ouverture au public

**Secrétariat de mairie** : mardi et vendredi de **8h30 à 12h00 et de 14h à 18h**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi **de 11h à 12h**

**APC** : lundi, Mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

### AUTRES INFOS

#### Le prochain recensement

Il va avoir lieu sur la commune du 21 janvier au 20 février 2016. C'est Mademoiselle Célia Braconnot qui sera chargée de visiter chaque foyer. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil.

Votre réponse est importante car les subventions et dotations de l'état sont conditionnées au nombre d'habitants.



Une nouveauté cette année : les personnes qui le souhaitent pourront faire le recensement par internet. L'avantage : plus de feuilles papier à remplir ni à signer, votre réponse arrive directement à l'INSEE. Mais pas de souci : si vous ne possédez pas Internet et si vous avez besoin d'aide pour remplir les documents, Melle Braconnot se fera un plaisir de vous aider à les compléter.

### La cérémonie des vœux du Maire

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 8 janvier 2016 à 18 heures 30, salle Robert Rouy.



**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016**

### Monstres et sorciers à l'école



Quelques nouvelles de l'école maternelle de Beurey nous ont été envoyées par les enseignantes.  
« Pour finaliser le travail sur le thème d'Halloween, tous les enfants de l'école ont pris en commun le goûter. Les petits avaient préparé une potion magique à la citrouille, servie par Loupiot, la nouvelle mascotte, et les moyens, des petits gâteaux au potiron. Tous se sont régalés de ces préparations et ont entonné une chanson :  
J'habite une maison citrouille  
.... Rapetipeton, le soleil est rond... »

### La formation défibrillateur

Ce vendredi 11 décembre, organisée par la Copary, la protection civile est venue à la salle des Fêtes pour une « piqûre de rappel » sur l'utilisation du défibrillateur. Quelques personnes de Mognéville et de Couvonges étaient présentes.

Rappelons que ces interventions régulières permettent une meilleure pratique de cet appareil, amené à sauver des vies.



### La réparation de la toiture de l'église



L'entreprise Gigot est intervenue mi-décembre pour des réparations sur la toiture de l'église Saint Rémi.

Vous pouvez voir sur cette photo l'impressionnante nacelle : deux employés étaient présents sur celle-ci et ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien ces réparations.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la part de la DRAC. Encore une preuve de la volonté de vos élus et de l'état de tout mettre en œuvre pour conserver notre patrimoine.

### Une projection à la salle des Fêtes

Samedi 6 février à 20H30, l'association Expressions organise à la salle des Fêtes une projection suite à la découverte du corps d'Alain Fournier, l'auteur du Grand Meaulnes.  
Entrée gratuite. Ne manquez pas ce moment chargé d'histoire et d'émotion. Affiche explicative à l'intérieur de ce point com.

### Les cérémonies du 11 novembre 2015

De nombreux Mognévillois et Mognévilloises se sont rendus au monument pour rendre hommage aux morts de la guerre 1914/1918. Beaucoup de jeunes étaient présents, comme Fabian et Nathan, qui ont aidé au dépôt de gerbes. Merci à eux ainsi qu'à Gauthier, qui a lu le nom des victimes.



À cette occasion, Madame Josette ADAM a été officialisée en tant que porte-drapeau de la commune, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre ESTIEZ, souvent absent pour raisons professionnelles.

Une belle cérémonie qui prouve une fois de plus l'attachement des habitants au souvenir de ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté.

### Et la lumière fut...

2015 aura vu le remplacement de 73 luminaires vétustes de notre éclairage public, l'installation de 2 nouveaux à ampoules SHP70 ainsi que des projecteurs LEDs 100W pour la mise en valeur de notre église, l'éclairage du pont du Tressaut et le point tri. Suite à la réalisation d'une étude, il apparaît que le gain de consommation réalisé nous permet de laisser allumé toute la nuit sans surcoût.

Cet investissement de 31 197,80€ HT a été subventionné par le GIP Meuse, EDF et la FUCLEM. A l'économie sur la facture, s'ajoute celle de l'annulation du contrat annuel d'entretien qui n'a plus lieu d'être pendant les 5 prochaines années, le matériel étant garanti pendant cette durée.

### Un peu d'histoire :

Bien que l'électricité soit un phénomène physique connu depuis des millénaires, sa compréhension qui a duré 3 siècles, est relativement récente. Sa théorisation et son intérêt technique ont pris un réel tournant avec l'industrialisation au milieu du XVIIIème siècle.

En **1835**, James Bowman Lindsay invente la 1<sup>ère</sup> ampoule électrique à incandescence moderne. Et c'est en **1879** que Thomas Edison conçoit une ampoule dont le filament est une fibre de coton carbonisé et met au point sa production et sa commercialisation à grande échelle.

### Comment l'énergie électrique est elle ensuite arrivée au village ?

**2 août 1912** : L'Etat accorde une concession à la Société d'Electricité de Meuse et Marne (SEMM)

**17 décembre 1913** : Arrêté préfectoral ordonnant la mise à l'enquête de la demande de déclaration d'utilité publique (DUP) pour la concession

**11 janvier 1914** : Le Maire, M. Maillard, donne lecture au conseil municipal (CM) de cet arrêté qui demande l'avis du CM sur l'utilité et la convenance de l'entreprise projetée. Après avoir pris communication du dossier joint à la demande, le CM reconnaît les avantages de l'entreprise projetée et émet un avis favorable à la DUP. Le CM demande en outre que la canalisation desservant la Commune de Mognéville soit construite le plus tôt possible.

*Vous trouverez la suite de cet article à la suite de la feuille jointe « Le mot du Maire » ainsi qu'au verso un autre article sur « le Lierre »*

